



Double nationalité franco/ouzbeque

Par **micHEL**, le **21/06/2009** à **11:53**

Bonjour,
Ma femme a acquis la nationalité française par le mariage.
Au yeux de la loi française elle a donc la double nationalité (Française, et Ouzbèque, son pays d'origine).
Or, l'Ouzbekistan ne reconnaît pas la double nationalité.
De ce fait, lorsqu'elle se rend en Ouzbekistan pour visiter ses parents, elle rentre dans ce pays sans difficulté en présentant son passeport Ouzbèque, mais elle ne peut plus ressortir du pays car elle n'a pas de visa français sur son passeport (ni de carte de séjour) et elle ne peut pas présenter son passeport Français puisque ce pays ne reconnaît pas la double nationalité.
Ma question est: Comment peut-elle ressortir de son pays d'origine sans avoir à présenter son passeport Français, et, sinon, dans ce cas, le consulat Français peut-il lui délivrer un visa ou tout autre documents (carte de circulation, carte de séjour) tout en sachant qu'elle est Française?
Merci de votre réponse.
SLTS